

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00122

Numéro SIREN : 321 643 132

Nom ou dénomination : CHARPENTIER SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2018 sous le numéro de dépôt 325

CHARPENTIER SERVICES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 300.000 euros
Siège social : ESSARTS EN BOCAGE (85140)
L'OIE - Zone Artisanale - 3, rue des Artisans
RCS LA ROCHE SUR YON 321 643 132

HOLDING CHARPENTIER

Société Civile
au capital de 1.450.145 euros
Siège social : ESSARTS EN BOCAGE (85140)
L'OIE - Zone Artisanale - 3, rue des Artisans
RCS LA ROCHE SUR YON 432 659 738

DÉCLARATION DE RÉGULARITÉ ET DE CONFORMITÉLes soussignés :

- **Monsieur Hervé CHARPENTIER, agissant en qualité de Président de la société CHARPENTIER SERVICES**, Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000 euros, dont le siège social se situe à ESSARTS-EN-BOCAGE (85140) L'OIE – ZONE ARTISANALE – 3, rue des Artisans et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 321 643 132, dûment habilité à l'effet de signer la présente déclaration ;
- **Madame Dominique PRESSAC, agissant au nom et pour le compte de la société HOLDING CHARPENTIER**, Société Civile au capital de 1.450.145 euros dont le siège social se situe à ESSARTS-EN-BOCAGE (85140) L'OIE – Zone Artisanale – 3, rue des Artisans et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 432 659 738, dûment habilité à l'effet de signer la présente déclaration ;

Font les déclarations prévues par les articles L.236-6 alinéa 3 et R.236-4 du Code de Commerce, à l'appui des demandes d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés déposées au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON au nom des sociétés CHARPENTIER SERVICES et HOLDING CHARPENTIER qui seront précédées de l'exposé ci-après :

HC
1 DP

EXPOSÉ

- 1) Les soussignés, ès-qualités ont, le 28 septembre 2017, signé le traité de fusion par voie d'absorption de la société HOLDING CHARPENTIER par la société CHARPENTIER SERVICES.

Ce traité de fusion contenait toutes les indications prévues par l'article R.236-1 du Code de Commerce, notamment les motifs, buts et conditions de la fusion, la désignation et l'évaluation de l'actif et du passif de la société HOLDING CHARPENTIER devant être transmis à la société CHARPENTIER SERVICES.

- 2) Sur requête conjointe du Président de la société CHARPENTIER SERVICES et de la gérance de la société HOLDING CHARPENTIER, le Président du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON a, par Ordonnance du 18 juillet 2017, nommé en qualité de Commissaire à la Fusion, la société In Extenso Audit représentée par Monsieur Pierre ROBIN, dont le siège social se situe à La-Roche-sur-Yon, 340, rue du Clair Bocage – Mouilleron le Captif.

- 3) En application des dispositions de l'article L.236-6 alinéa 2 du Code de Commerce :

- Un exemplaire du projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON le 11 octobre 2017 pour la société CHARPENTIER SERVICES.
- Un exemplaire du projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON le 11 octobre 2017 pour la société HOLDING CHARPENTIER.

- 4) L'avis prévu par l'article R.236-2 du Code de Commerce a été publié au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales en date du 15 octobre 2017 pour la société CHARPENTIER SERVICES et en date du 15 octobre 2017 pour la société HOLDING CHARPENTIER.

Aucune opposition émanant des créanciers sociaux n'a été formée dans le délai de trente jours prévu à l'article R.236-8 du Code de Commerce (soit dans le délai expirant le 14 novembre 2017 à minuit), ainsi qu'il résulte du certificat de non-opposition délivré par le greffe du Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon le 21 novembre 2017 pour le compte des sociétés HOLDING CHARPENTIER et CHARPENTIER SERVICES.

- 5) Les sociétés HOLDING CHARPENTIER et CHARPENTIER SERVICES ont mis à la disposition de leurs associés, au siège social, et dans les conditions prévues par le Code de Commerce, le projet de traité de fusion les concernant, le rapport du Commissaire à la Fusion et le rapport de la gérance.

Il est précisé que le rapport du Commissaire à la Fusion sur la valeur des apports en nature et leur rémunération la consistance des biens apportés ainsi que leur estimation a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon le 8 novembre 2017.

- 6) L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société HOLDING CHARPENTIER, absorbée, a, en date du 8 décembre 2017, approuvé le projet de fusion de la société HOLDING CHARPENTIER avec la société CHARPENTIER SERVICES et décidé que la société se trouverait dissoute et liquidée de plein droit le jour de la réalisation définitive de la fusion qui sera réputée réalisée à l'issue de l'Assemblée Générale de la société absorbante, approuvant cette fusion et réalisant l'augmentation et la réduction corrélative de son capital social.

- 7) L'Associée Unique de la société CHARPENTIER SERVICES, absorbante, a, en date du 8 décembre 2017, postérieurement à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société HOLDING CHARPENTIER, approuvé le projet de fusion et a en conséquence décidé, en contrepartie de l'actif net apporté par la société HOLDING CHARPENTIER, d'augmenter le capital social d'une somme de 312.030 euros pour le porter de 300.000 euros à 612.030 euros, au moyen de la création de 10.401 actions nouvelles toutes de même valeur nominale chacune et de procéder à la modification corrélative des statuts ;
L'Associé unique décide ensuite de procéder immédiatement à une réduction de capital d'un montant de 300.000 euros correspondant à la valeur nominale de 10.000 de ses propres actions qu'elle détient par suite de la fusion, lesdites actions étant annulées.
- 8) L'Associée Unique constate qu'une prime de fusion sera inscrite au passif du bilan de la Société sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux et dont le montant est égal à 614.147 euros ;
- 9) L'avis prévu par l'article R.210-9 du Code de Commerce en conséquence de la fusion par voie d'absorption de la société HOLDING CHARPENTIER par la société CHARPENTIER SERVICES a été publié dans le journal d'annonces légales " *Vendée agricole* " (85) en date du *12 janvier* 2018.

L'avis prévu par l'article R.210-9 du Code de Commerce pour la dissolution de la société HOLDING CHARPENTIER a été publié dans le journal d'annonces légales " *Vendée agricole* " (85) en date du *12 janvier* 2018.

Cet exposé étant fait, il est passé à la déclaration ci-après :

DÉCLARATION

Les soussignés, ès qualités, déclarent sous leur responsabilité et les peines édictées par la loi que les deux opérations de fusion relatives ci-dessus, ainsi que la modification corrélative des statuts ont été décidées et réalisées en conformité de la loi et des règlements.

- Seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON, avec 1 exemplaire de la présente déclaration :
 - Une copie certifiée conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société HOLDING CHARPENTIER du 8 décembre 2017 ;
 - Une copie certifiée conforme du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique de la société CHARPENTIER SERVICES du 8 décembre 2017 ;
 - Une copie certifiée conforme des statuts mis à jour de la société CHARPENTIER SERVICES.

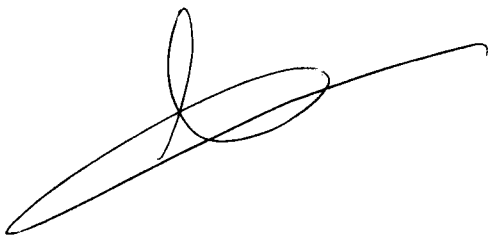
HK

DP³

La présente déclaration est établie conformément aux dispositions de l'article L.236-6 alinéa 3 et R.236-4 alinéa 2 du Code de Commerce afin de parvenir à la modification des termes de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés de la société CHARPENTIER SERVICES et à la radiation de la société HOLDING CHARPENTIER du Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à ESSARTS EN BOCCAOT
Le 9/01/2018
En cinq (5) exemplaires

Société CHARPENTIER SERVICES
Monsieur Hervé CHARPENTIER
Président

A stylized signature consisting of a large loop followed by a horizontal stroke.

Société HOLDING CHARPENTIER
Madame Dominique PRESSAC

A stylized signature with multiple overlapping loops and a horizontal stroke.